

CAHIER DES CHARGES

RENCONTRES DEPARTEMENTALES JEUNES

1. Le Comité départemental établi un canevas des rencontres jeunes :

Courant février de l'année précédente la saison sportive, le CD34 propose aux clubs de se positionner afin d'établir le canevas du calendrier de la saison future. Ce calendrier ne sera rendu définitif qu'à l'issue du Championnat Départemental jeunes par équipes du mois de juin.

Si un club gagne trois fois consécutives le Championnat départemental par équipe, il conservera définitivement le trophée. Un nouveau trophée sera remis en jeu.

2. Le rôle de l'organisateur :

L'organisateur a pour rôle de constituer une équipe d'organisation et de répartir les tâches à celle ci, de manière à ce que la rencontre se déroule de la meilleure manière possible.

L'équipe d'organisation et la répartition des tâches		
noms	Rôle dans l'organisation	Nombres de personnes
Responsable d'organisation	Coordonne l'équipe d'organisation et veille à ce que tout le monde connaisse les tâches qui lui incombent Il veille aussi au respect des horaires. Respect des règles de sécurité et norme des zones (attente, ligne, tir)	1
Equipe de terrain	Installe le terrain de la compétition, change les blasons, récupère les feuilles de marques et désinstalle le terrain après la compétition	4
Accueil, greffe et informatique	Accueille les compétiteurs, les inscrits, rentre les scores et sort les résultats. Cette même équipe veillera à la mise à jour des tableaux d'affichage et à l'installation / désinstallation du matériel informatique..	2
arbitrage Directeur des tirs	Gère les feux, au rythme AB/CD. Il veillera à ce que tout le monde soit revenu des cibles avant de relancer une volée. Cette même équipe sera chargé de l'installation / désinstallation des feux et klaxon. Veille au respect des règles.	1
buvette	Vend les boissons, friandises et sandwiches. Cette même équipe sera chargée de faire les courses pour alimenter la buvette et veillera à l'installation / désinstallation de celle-ci.	2
commentateur	Anime la compétition et veille au respect des horaires ainsi que certains points de règlement.	1

3. Préparation administrative de la compétition :

L'organisateur devra s'assurer de la réservation d'un terrain suffisamment grand et sécurisé pour accueillir la rencontre (un terrain de foot minimum).

Il devra préparer l'invitation avec le programme et l'envoyer au Comité Départemental au moins un mois avant la compétition de façon à ce que celui ci puisse la diffuser auprès des clubs du département.

Les inscriptions seront prises en charge par le club en concertation avec le Comité Départemental, et sous le fichier « résultat »

Les feuilles de marque seront prises en charge par le club organisateur.

Programme des rencontres départementales jeunes.	
Ouverture du greffe	13 H
Début des volées d'essais	14 H
Début de la 1 ^{er} série	14 H 30
Pause	
Début de la 2 ^{ème} série	15 H 45
fin	16 H30
« Robin des bois »	16 H 45
Remise des prix	17 H 30
Pot de l'amitié	17 H 45

4. Préparation du terrain :

L'organisateur aura à charge d'installer et de désinstaller le terrain de la compétition.

Pour ce faire, il devra prévoir un nombre suffisant de paillons et chevalets, de façon à ce que les compétiteurs ne soient pas plus de 4 par cible.

Pour un gain de temps et faciliter le travail de l'équipe de terrain l'organisateur devra prévoir un plan du terrain pour toutes les phases de la compétition (tirs individuels et finales par équipes).

Le terrain devra aussi être muni d'un poste de directeur de tir équipé d'un avertisseur sonore, ce dernier devra être audible par tous les compétiteurs, de feux tricolores visibles par tous et d'un panneau indiquant le rythme de tir AB/CD.

5. Accueil, greffe et résultats :

Le greffe a pour rôle de contrôler les inscriptions des compétiteurs et la validité du certificat médical (« oui » sur la licence). Il devra aussi récupérer le montant des inscriptions et donner l'attribution des cibles à chaque archer. Vérifier les bons niveaux

La répartition des archers sur les cibles devra être affichée prêt du greffe et sur le terrain de façon à être visible par tous.

L'équipe informatique aura pour rôle de rentrer les scores et de sortir les résultats au fur et à mesure du déroulement de la compétition, ces résultats devront être affichés sur les panneaux d'informations le plus rapidement possible.

Pour les inscriptions fichier « resultat arc »: avec la liste des participants sera envoyée par le club organisateur au moins une semaine avant le début de la compétition. Ce fichier permettra à l'équipe informatique de faire la répartition par cible et de rentrer les résultats. Ce fichier devra être rendu au comité départemental, après la compétition, avec les résultats enregistrés.

Un membre de l'équipe dirigeante du CD34 sera présent sur le greffe.

6. Communication :

Avant la compétition : l'organisateur aura à charge d'annoncer la compétition auprès des collectivités locales et de la presse. (invitation au maire et à l'adjoint aux sports)

Après la compétition : il devra faire de même pour remercier les collectivités locales, et rédiger un article donnant les résultats à la presse.

7. Catégories, distance et tenue :

- **Les poussins tirent à 10 mètres tout au long de la saison, 2 x 8 volées de 2 flèches.**
 - **P8 : poussins âgés de 8ans, blason 80cm (hauteur 110cm)**
 - **P9 : poussins âgés de 9ans, blason 80cm (hauteur 110cm)**
 - **P10 : poussins âgés de 10ans, blason 60cm (hauteur 110cm)**
- **Les archers de Benjamin à Juniors, débutent en Niveaux 3 et tirent à 15 M tout au long de la saison 2 x 8 volées de 3 flèches**
- **Les arcs à poulies sont interdits.**
- **Une tenue réglementaire et correcte est demandée aux archers : tenue de club ou pantalon blanc et maillot du club et chaussures de sport fermée obligatoire.**

Mois	Dates	Distance s/ Nombres de Volées	Lieux	scores
Novembre		15 m / 16 Volées		384
Décembre		15 m / 16 Volées		384
Janvier		15 m / 16 Volées		384
Février		15 m / 16 Volées		384
Mars		15 m / 16 Volées		384
Avril		Campagne 12 cibles		
Mai		Nature, 3D et campagne 12 cibles	Roussières Prix département Organisé par le CD	
Juin		15 m / 16 Volées		384
Juin		15 m / 8 Volées + duels	Finale départementale	
Juin		10 m / 6 volées + duels	Finale régionale poussins sur sélection	

Pour changer de niveaux, l'archer doit avoir obtenu le score moyen de 24 points par volée multiplié par le nombre de volées.

A l'issue de la dernière rencontre (tir en extérieur), les archers ne changent pas de niveaux pour participer au Championnat Départemental de jeunes. Les scores obtenus permettront de changer de niveau pour la rentrée suivante.

Tout archer ayant participé à **deux concours officiels (FFTA)** ne pourra plus concourir dans les rencontres jeunes, sauf pour la catégorie poussin.

Pour participer à la finale départementale les archers doivent avoir participé au minimum à 2 rencontres pendant la saison.

A la fin de la saison sortent obligatoirement des rencontres jeunes

- * **TOUS LES ARCHERS DU NIVEAU AS**
- * **POUR LES BENJAMINS, MINIMES, TOUS LES ARCHERS DU NIVEAU 1 QUI FERONT LES POINTS POUR PASSER AU NIVEAU AS DEVRONT QUITTER LES RENCONTRES JEUNES (taille du blason différente).**

8. Nombre de volées :

Pour les archers en niveau le nombre de volées est fixé à 16 (2 x 8) comme indiqué dans le tableau ci-dessus. **Les poussins tirent également 16 volées (2 x 8) sur le même rythme de 3 flèches.**

Pour la finale départementale le format est de 8 volées de 3 flèches pour les archers en niveau et 8 volées de 3 flèches également pour les poussins, suivi de duels.

Pour les rencontres jeunes campagne et nature le nombre de volées est fonction du nombre de cibles.

9. Robin des bois :

Un mini tournoi « Robin des Bois » est organisé en fin de compétition afin de permettre au greffe de sortir les résultats. Cette récompense est offerte par le club organisateur.

10. Challenge par équipes :

Challenge Nicolas Beaubras : ce challenge se déroule lors de toutes les rencontres jeunes (les points seront doublés lors de la finale), il sera remis en jeu tous les ans. Pour y participer les clubs doivent présenter au greffe (avant le début des tirs) une équipe mixte composée de 3 ou 4 archers (les 3 meilleurs scores seront pris en compte) avec au maximum 2 archers du même niveau. Les trophées sont pris en charge par le CD.

11. Prix du département :

Lors de la rencontre jeunes organisée par le comité départemental un trophée par équipe de clubs « Prix du département » est remis en jeu tous les ans. Le classement se fait en additionnant les trois meilleurs scores des archers d'un même club. En cas d'égalité le départage se fait par le club ayant le plus grand nombre d'inscrits puis si cela persiste par les meilleurs scores des archers.

12. Tarifs :

Le club encaisse 5 € par archers

Le CD reçoit en échange 2 € par inscriptions.

Le club se charge d'acheter les blasons et de fournir le goûter aux archers.

Le CD fournit les trophées, et diffuse les invitations ainsi que les résultats.

Dernières modifications :

- 9 septembre 2015 : modifications pour les poussins (pour se conformer au nouveau challenge de ligue poussins)
- 11 septembre 2015 : modifications de la distance de tir et du nombre de volées pour les archers en niveaux
- 30 mai 2019 : mise à jour des tarifs, modifications du nombre de volées pour les poussins, ajout du challenge Nicolas Beaubras
- 14 novembre 2021 : correction d'une incohérence sur le nombre de volées pour les poussins (entre les paragraphes 7 et 8), modification du challenge par équipe
- 09 septembre 2022 : ajout d'une mention (au paragraphe 7) sur le nombre de rencontres à faire pour participer à la finale
- 21 mars 2024 : remplacement de la mention championnat officiel en concours officiel, augmentation du nombre de flèche pour les poussins et ajout du prix du département